

Résumé des améliorations apportées au profil d'application Normetic lors de son passage à la version 1.2

Numéro d'élément	Identification	Commentaire (justification du changement)	Changement adopté	Remarques
2.3.3	Date	<p>Dans la version 1.1 de Normetic, le statut de cet élément était <i>requis conditionnel</i>. Au moins une date de contribution au <i>Cycle de vie</i> d'une ressource devait être fournie.</p> <p>Or, dans le cas de plusieurs ressources (ex. : sites Internet), une telle date n'est pas disponible. Devant l'obligation de remplir ce champ, les indexeurs indiquaient la date du jour ou une autre date inappropriée, produisant ainsi de fausses métadonnées.</p>	Comme des descriptions textuelles sont permises par le type de données de ce champ, Normetic 1.2 permet dorénavant l'utilisation de l'expression « <i>non disponible</i> » lorsqu'une date de contribution est impossible à déterminer.	Les lignes directrices signaleront que cette expression ne doit être utilisée que lorsque aucune date de contribution n'est connue et suggéreront, dans ce cas, d'utiliser l'élément <i>2.1 Version</i> pour faire apparaître de l'information permettant de situer temporellement la ressource (en y inscrivant, par exemple, « Version consultée le 2008-01-23 »).
5.2	Type de ressource pédagogique	<p>Le vocabulaire prescrit par Normetic 1.1 pour cet élément n'est pas complet. En effet, l'usage (pédagogique) prévu pour une REA ne peut pas toujours être décrit par les termes de cette version du profil d'application. Par exemple, il n'existe pas d'expression permettant de désigner une ressource prévue pour exercer l'apprenant à développer une compétence : exercice (drill).</p> <p>D'autre part, à des fins d'interopérabilité avec les principaux profils d'application LOM de la francophonie, il est pertinent que les termes de vocabulaire adoptés par ceux-ci se retrouvent dans le vocabulaire de Normetic de cet élément.</p>	<p>Le vocabulaire de Normetic 1.2 pour cet élément est dorénavant le suivant (les nouveaux termes apparaissent en caractères gras dans la liste) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • activité • animation • démonstration • évaluation • examen • exercice • expérience • exploration • glossaire • guide • lecture/présentation • matériel de référence • méthodologie • outils • questionnaire • scénario pédagogique • situation d'apprentissage et d'évaluation • simulation • texte-document informatif • tutoriel 	<p>Le vocabulaire de cet élément de la version 1.2 de Normetic comporte tous les termes énoncés. Cependant, comme il y a recoupement entre certaines de ces expressions, les lignes directrices proposeront une arborescence dont les systèmes informatiques pourront tenir compte lors d'une recherche par mot-clé, afin de générer automatiquement certains termes lors de la sélection d'une « feuille » de l'arborescence.</p> <p>Cette arborescence sera réalisée en gardant en vue l'objectif de faciliter une migration vers la future norme ISO MLR.</p>
5.6	Contexte	Le vocabulaire prescrit par Normetic 1.1 pour cet élément contient des termes propres au contexte scolaire québécois. Étant donné le statut <i>requis</i> de cet élément, l'utilisation de Normetic ne pouvait être généralisée à la toute la francophonie.	Dans la version 1.2 de Normetic, l'élément <i>5.6 Contexte</i> conserve le statut de requis, mais le vocabulaire de la version 1.1 ne sera obligatoire que pour le Québec. Les autres juridictions éducatives pourront utiliser leurs propres descriptions de cheminement scolaire. Une table	<p>Les lignes directrices inciteront à suivre les bonnes pratiques établies dans le LOM pour l'utilisation d'un vocabulaire local*, en plus d'indiquer clairement dans le code XML de cet élément la source du vocabulaire utilisé.</p> <p>* Lorsque c'est le cas, le code XML produit doit suivre la règle suivante :</p>

Numéro d'élément	Identification	Commentaire (justification du changement)	Changement adopté	Remarques
			de corrélation entre les niveaux éducatifs sera maintenue à jour sur le site de Normetic.	<p>1. Utiliser d'abord une des valeurs de vocabulaire recommandées par le LOM dont le sens se rapproche le plus de celui désiré.</p> <p>2. Répéter l'élément de métadonnées en spécifiant cette fois la source du vocabulaire particulier ainsi que la valeur appropriée de ce vocabulaire.</p>
7.1	Type	<p>Dans Normetic 1.1, le statut de cet élément est <i>requis conditionnel</i> et la condition déterminant sa présence peut être formulée ainsi : « Cet élément est requis lorsque la ressource qu'il décrit est une nouvelle version d'une ressource existante. ».</p> <p>Comme on ne peut demander à un indexeur de vérifier si une ressource est une nouvelle version d'une ressource existante, la condition est difficilement respectable et son application n'est pas vérifiable.</p>	Dans la version 1.2 de Normetic, le statut de cet élément passe de <i>requis conditionnel</i> à <i>recommandé</i> .	Les lignes directrices souligneront l'importance de l'utilisation de cet élément, particulièrement dans le contexte où une ressource est une nouvelle version d'une ressource existante.
9.2.2.2	Entrée	<p>Le statut de cet élément (<i>requis conditionnel</i>) doit être considéré en même temps que celui de l'élément 9.2.2.1 <i>ID</i>. En effet, la règle énonce que l'élément 9.2.2 <i>Taxum</i> doit être exprimé en utilisant un ou l'autre ou l'ensemble de ces éléments. (9.2.2.1 ou 9.2.2.2, ou 9.2.2.1 et 9.2.2.2). Cette situation fait en sorte qu'un élément de classification peut être exprimé par un code d'identification (<i>ID</i>) sans son libellé textuel (<i>Entrée</i>). Ce fait doit être compris en fonction du statut de l'élément 1.5 <i>Mot-clé</i> qui est <i>requis</i>, à moins qu'un vocabulaire contrôlé ne soit utilisé comme source de mots-clés dans la catégorie 9. <i>Classification</i>. La raison pour laquelle cette condition existe est l'exigence qu'une fiche de métadonnées contienne de l'information sur le <u>sujet</u> de la ressource sous la forme d'un énoncé textuel. Ce dernier point a de l'importance dans le contexte d'une recherche « plein texte » dans des fiches de métadonnées.</p> <p>Comme il n'est pas obligatoire, dans Normetic 1.1, de remplir le champ 9.2.2.2 <i>Entrée</i>, il n'existait aucune assurance que le libellé d'un élément de classification soit présent dans une fiche.</p>	Dans Normetic 1.2 cet élément est <i>requis</i> lorsque la valeur de l'élément 9.1 <i>Objectif</i> est <i>discipline</i> ou <i>idée</i> , ou lorsque l'élément 9.2.2.1 <i>ID</i> n'est pas utilisé.	Le statut de cet élément ne change pas (<i>requis conditionnel</i>), mais la condition déterminant son utilisation est transformée. Les lignes directrices seront très explicites à cet égard.